



ENTREPRISE / ASSOCIATION

Nom de la structure :

Nom du/de la responsable :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

Site Internet :

Email :

Réseaux sociaux :

SIRET :

TVA intracommunautaire :

Si différente, adresse de facturation

IDENTIFICATION DE VOTRE ACTIVITÉ

Êtes-vous : créateur artisan fabricant de matériel producteur/transformateur de fibres

Je suis adhérent à ATELIERS D'ART DE FRANCE :

En une phrase, présentez votre activité :

PERSONNE OU ÉQUIPE PRÉSENTE SUR LE STAND

Chaque personne présente sur le stand doit porter un badge prévu par l'organisateur du salon. Merci de bien vouloir noter ci-après, les membres de votre équipe.

Référent(e) sur le stand

Nom, Prénom :

Fonction au sein de la structure :

Téléphone :

Mail :

Personnes supplémentaires

Nom :

Prénom :

Nom :

Prénom :

Nom :

Prénom :

Nom :

Prénom :

SÉLECTION

L'association organisatrice statue sur les demandes de candidature sans être tenue de justifier ses décisions.

Les postulants ne peuvent se prévaloir du fait qu'ils ont été admis aux salons précédents.

Felletin Patrimoine Environnement annoncera sa sélection à compter du **lundi 20 février 2023**.

VOTRE STAND (LOUÉ NU)

Veillez cocher l'emplacement souhaité. La profondeur de chaque stand est de 1,80 mètres.

Emplacement de **2 mètres linéaires** 60 €

Emplacement de **5 mètres linéaires** 150 €

Emplacement de **3 mètres linéaires** 90 €

Emplacement de **6 mètres linéaires** 180 €

Emplacement de **4 mètres linéaires** 120 €

Emplacement de **7 mètres linéaires** 210 €

ÉQUIPEMENT MIS À DISPOSITION GRATUITEMENT

Veillez renseigner vos besoins en équipements. **Aucune table, ni rallonge électrique ne seront fournies.**

Chaises quantité

Grilles (selon le métrage choisi)

Branchement électrique

Dans sa démarche de développement durable, l'organisateur **interdit l'utilisation d'halogène classique** et impose l'emploi d'ampoules à basse consommation et de leds. L'organisateur se réserve le droit de demander à l'exposant de démonter son installation si celle-ci n'est pas conforme au règlement. Tous les éclairages des stands doivent être éteints en fin de journée.

DOCUMENTS À FOURNIR

Pour que votre inscription soit complète et valide, merci de retourner les documents suivants :

- un **justificatif où figure votre immatriculation**, de moins de 3 mois (Registre du Commerce, des Métiers, Maison des Artistes, MSA...),
- une **attestation d'assurance responsabilité civile** valide à la date de levènement, couvrant votre activité professionnelle sur salons et marchés. En cas de renouvellement, merci de nous faire parvenir la nouvelle attestation,
- la **fiche produits** ci-jointe, dûment complétée.

En cas de première inscription : un texte de présentation de votre activité ainsi que des clichés de vos produits ou un lien vers votre site internet, facebook, instagram, seront à joindre aux pièces précédentes.

Nous attirons votre attention sur la nécessité d'avoir une présentation soignée et des clichés de qualité.

SUPPORTS DE COMMUNICATION

Nous mettons gratuitement à votre disposition les supports de communication de l'évènement.
CE DOSSIER EST LE SEUL VALABLE, ne complétez aucun autre document de démarchage.

Affiches quantité souhaitée

Programmes quantité souhaitée

ADHÉRER À L'ASSOCIATION F.P.E

L'équipe de Felletin Patrimoine Environnement travaille toute l'année à la valorisation de la filière laine. Elle réalise des visites d'entreprises, des expositions, des ateliers enfants ou des évènements variés. Vous pouvez nous aider à pérenniser ces actions en cotisant annuellement à l'association.

Je souhaite prendre une cotisation de 10€

Je ne souhaite pas adhérer à l'association

Je présente ma candidature au Salon des Créateurs des 7^{èmes} Journées Européennes du Feutre de Felletin.
Je déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepter toutes les clauses.

Dossier d'inscription complet à retourner avant le **16 janvier 2023**.

À : Felletin Patrimoine Environnement
Place Quinault - 23500 Felletin

ou : felletinpatrimoine@gmail.com

Merci de ne joindre aucun paiement lors de votre inscription.

DATE, CACHET DE L'ENTREPRISE ET SIGNATURE

L'EXPOSANT OU LA STRUCTURE

- Chaque exposant **respectera toutes les conditions, remplira les documents demandés pour l'inscription** et se conformera aux décisions prises par l'organisateur sans demander de justifications.
- Chaque exposant certifie l'exactitude des données fournies et accepte leur parution dans le **programme** et sur le **site internet** de l'évènement. Ces données seront exclusivement utilisées par l'organisateur afin d'assurer la promotion et l'envoi d'informations avant et après la manifestation. L'exposant peut demander la suppression de ses données une fois ces journées terminées.
- Il est rappelé que chaque exposant doit avoir réalisé une ou plusieurs étapes de fabrication/transformation des produits présentés sur le stand et ne pas assurer uniquement sa commercialisation. Les produits présentés, hors matériel et plantes, devront être composés d'un minimum de 75 % de laines et/ou fibres animales. Pour les producteurs, les matières lavées, cardées, peignées devront être majoritaires sur le stand.
- Aucun exposant ne peut prêter, céder ou sous-louer tout ou partie de son stand, sans en informer préalablement l'organisateur, ni s'installer **en dehors** des emplacements attribués sous peine d'exclusion de la manifestation. En cas de partage d'un stand, les exposants concernés s'engagent à en avertir l'organisateur sur leurs dossiers d'inscription respectifs.
- Si plusieurs personnes sont responsables du stand, leur nombre et leur nom doivent impérativement figurer sur le dossier d'inscription.
- Chaque exposant peut agencer et décorer son stand comme il le souhaite mais ne peut dépasser son emplacement.
- Il est rappelé que **chaque exposant s'engage à être présent sur la totalité des horaires d'ouverture du Salon des Créateurs**. En cas de non respect, l'organisateur se donne le droit d'exclure du salon l'exposant et/ou de lui refuser une prochaine candidature.
- **Aucun stand ne doit être rangé avant le dimanche 16 avril 2023 à 18h00**. Par ailleurs il est demandé aux exposants de ne laisser aucun déchet sur place et de **rendre leurs badges** à la buvette du Gymnase avant leur départ.
- Chaque exposant autorise, à titre gracieux, Felletin Patrimoine Environnement à réaliser des photographies des produits et savoir-faire présentés lors du Salon des Créateurs et à les utiliser librement sur tous supports de communication.

TEMPS D'INSTALLATION DES EXPOSANTS

Chaque exposant décharger ses affaires et s'installer **le vendredi 14 avril de 8h00 et 12h00 et de 14h00 et 20h00**.
Accès : Route de Vallière, allée centrale du terrain de football.
Lieu d'exposition : gymnase (bâtiment de droite).
Parking exposants : à l'arrière de la Halle de Tennis (bâtiment de gauche).

OUVERTURE

Le Salon des Créateurs se tiendra **le samedi 15 avril de 10h00 à 19h00 et le dimanche 16 avril 2023 de 10h00 à 18h00**. Les personnes présentes sur le stand doivent porter leurs badges durant le Salon des Créateurs. En dehors des horaires d'ouverture du Salon, l'accès y est réglementé et aucun visiteur n'y est autorisé.

DÉSISTEMENT

Tout exposant contraint de se désister doit prévenir l'organisateur et justifier ce désistement.
Jusqu'au 13 mars inclus : Felletin Patrimoine Environnement restituera 70% des sommes versées.
À partir du 14 mars : les sommes versées resteront définitivement acquises à Felletin Patrimoine Environnement.

LA STRUCTURE ORGANISATRICE : ASSOCIATION FELLETIN PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

- se réserve le droit de refuser toute candidature ne respectant pas les conditions d'inscription, envoyée hors délais (le cachet de la poste faisant foi), incomplète ou émanant d'un revendeur.
- fournit aux exposants un emplacement nu de 1,80 mètres de profondeur avec un cartel d'identification et, selon les demandes formulées lors de l'inscription, des chaises, des grilles et un branchement électrique, dans la limite des disponibilités. **POUR RAPPEL, AUCUNE TABLE, NI RALLONGE ÉLECTRIQUE NE SONT FOURNIES AVEC LE STAND.**
- met à disposition, le premier jour sur le stand, un ou plusieurs badges. à porter obligatoirement sur le Salon.
- veillera à disposer sur le site des containers poubelle ou des sacs jaunes pour le recyclage. Des sacs poubelle noirs seront à votre disposition, sur simple demande, à l'entrée du Salon pour les déchets non recyclables. Vos poubelles seront à déposer dans les containers prévus à cet effet à l'extérieur du bâtiment.
- doit être prévenue en cas de désistement d'un exposant.

Afin que votre inscription soit valide, il est impératif de retourner cette fiche produits avec votre bulletin d'inscription et les documents demandés.

Ne sont pas acceptés sur vos stands les produits dérivés (carnet, mug, pins ...)

. Type de produits présentés sur le stand :

. Composition des produits présentés sur le stand :

. Provenance des matières :

. Lieux de transformation des produits présentés sur le stand

. Type de teinture(s) utilisée(s) :

CONTACT

FELLETIN PATRIMOINE ENVIRONNEMENT - Place Quinault - 23500 Felletin

Tél. 05 55 66 54 60 Mail : felletinpatrimoine@gmail.com

<https://journeesdufeutre.wixsite.com/felletin>

